

**Analyse statistique
de la campagne 2001
d'aide aux projets familiaux
de Vacances Ouvertes
et
Synthèse des observations du
Service d'Aide à la Recherche d'Hébergement**

Décembre 2001

Préambule

En 2001 Vacances Ouvertes a aidé au départ de **1 400 familles** soit **4 600 personnes**.

Vacances Ouvertes a examiné 145 dossiers de projets de vacances familiales (40 autres dossiers sont arrivés hors délais). Après instruction, 125 projets ont été financés soit 86 % des projets arrivés dans les délais.

L'étude présentée ici porte sur un échantillon de 92 % des structures financées par Vacances Ouvertes en 2001. Cet échantillon retrace les conditions de départ de 1 257 familles soit 4 258 personnes (dont 39 % d'adultes)

La première partie du document décrit les structures qui portent les projets de vacances, les actions qu'elles ont montées, les financements obtenus et les modalités de préparation des projets avec les futurs vacanciers.

Pour deux tiers d'entre eux, ces projets provenaient de centres sociaux (associations, municipalités, ou CAF), et 6,6% d'associations d'habitants.

> A noter : 78 % de ces structures interviennent sur des territoires dotés de dispositifs issus de la politique de la ville.

La seconde partie est issue d'un questionnaire rempli par 1 034 familles soit un taux de réponse de 74 %. Elle donne des informations sur les situations familiales et professionnelles, et la pratique des vacances pour ces familles.

> A noter : 57,6 % des familles sont monoparentales.

A la fin de ce document, figure l'exploitation des données collectées dans le cadre du Service d'Aide à la Recherche d'Hébergements.

Ce service, créé en 1998, propose à nos adhérents (salariés et / ou bénévoles de structures en charge de la politique vacances locale) de centraliser les besoins de leurs publics en termes d'hébergement en vue de les orienter vers des offres touristiques adéquates : hébergements « bon marché » et dont les gérants ont été sensibilisés à la spécificité de la demande de ces publics, propositions émanant des opérations de solidarité mises en place par des prestataires touristiques.

Sommaire

INTRODUCTION	p. 7
I - LES STRUCTURES ET LEURS PROJETS	p. 9
LES STRUCTURES A L'ORIGINE DES PROJETS	p. 9
Origine géographique	p. 9
Types de structures	p. 9
Ancienneté des structures	p. 10
Expérience de montage de projets de vacances	p. 10
Territoires d'intervention	p. 11
Dispositifs particuliers	p. 11
LES PROJETS	p. 13
Types de projets	p. 13
Activités des structures en fonction du type de séjour	p. 13
Composition des groupes	p. 13
Période de départ	p. 14
Durée des séjours	p. 14
Destinations	p. 16
Moyens de transport	p. 18
Types d'hébergements	p. 19
Mode de gestion	p. 20
PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT	p. 23
Connaissance des participants avant le début de l'action	p. 23
Séances de préparation	p. 23
Salariés et bénévoles impliqués dans les projets	p. 24
Accompagnement sur place	p. 25
BUDGET ET FINANCEMENTS	p. 27
Budget prévisionnel et budget réalisé	p. 27
Budget par jour et par personne	p. 28
Sources de financement	p. 29
Participation financière des vacanciers	p. 30
Les systèmes d'épargne	p. 30
La subvention Vacances Ouvertes	p. 31
II - LES PARTICIPANTS	p. 33
Composition familiale	p. 33
Situation socioprofessionnelle	p. 34
Les ressources de la famille	p. 34
Les pratiques de vacances	p. 36

**III – SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU SERVICE D'AIDE A LA
RECHERCHE D'HEBERGEMENT _____ P. 37**

ANNEXE : Dossier d'enquête transmis aux porteurs de projets _____p. 45

1. Questionnaire organisateurs
2. Questionnaire participants familles
3. Questionnaire hébergement

Introduction

CADRE DE L'ETUDE

Comme chaque année, Vacances Ouvertes a mené une large évaluation des projets financés dans le cadre de l'appel à projet de vacances familiales. Cette évaluation porte sur des aspects quantitatifs et qualitatifs.

Cette étude statistique réalisée en interne présente les résultats de l'évaluation quantitative. Le dossier, envoyé à chaque opérateur financé, comprenait, en 2001, cinq questionnaires:

- Un questionnaire organisateur portant sur la structure, le type de séjour réalisé, le public concerné et les modalités logistiques et financières de sa mise en œuvre.
- Un questionnaire participant. Il est demandé à chaque famille, de remplir un bref questionnaire nous renseignant sur ses conditions de vie, la nature de ses revenus et ses pratiques de vacances.
- Un questionnaire hébergement qui nous permet d'identifier les hébergements utilisés et de recueillir des informations qui serviront à nourrir notre base de données d'hébergeurs (Service d'Aide à la Recherche d'Hébergement – SARH).
- Le rapport d'utilisation annuel des chèques vacances de l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Jusqu'en 1998 rempli de façon globale par nos soins, nous avons souhaité le renvoyer aux opérateurs de terrain pour obtenir des informations plus exploitables. L'analyse et le traitement de ces données sont effectués par l'ANCV.
- Un tableau concernant le profil financier des familles épargnantes. Chaque structure ayant mis en place un système d'épargne était invitée à nous renvoyer ce tableau pour une dizaine de familles afin de nous permettre de compléter les études réalisées en 1998 "Sous l'épargne les vacances" et depuis 1999, par des données financières.

Le présent document est nourri des données recueillies dans les trois premiers questionnaires. Cette enquête porte sur :

- **115 structures**, soit 92 % de celles qui ont été financées en 2001 par Vacances Ouvertes, 10 structures ne nous ayant pas fait parvenir - du tout ou à temps - leur dossier d'enquête.
Ces 115 structures ont participé au départ en vacances de 1257 familles.
- **1034 familles** ayant participé aux projets et répondu aux questionnaires participants. Cet échantillon représente 82 % du total des participants partis avec les structures ayant répondu.

- **222 départs individuels ou collectifs** concernant 2962 personnes issues de 96 structures différentes.

L'ensemble des questionnaires a été saisi puis analysé par Vacances Ouvertes sur le logiciel MODALISA.

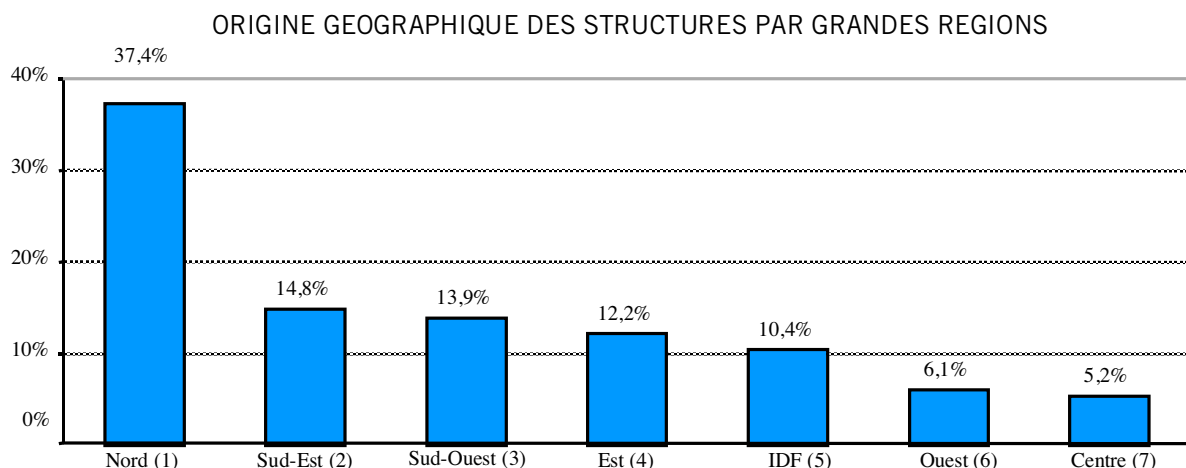
Par ailleurs, cette année, Vacances Ouvertes a aussi mené une étude qualitative sur les effets des vacances sur les participants : « *Vacances en familles : effets et ricochets - Paroles de vacanciers, d'animateurs et de travailleurs sociaux* » réalisé à partir d'entretiens de vacanciers et de questionnaires remplis par les animateurs et travailleurs sociaux. Cette étude distingue les « ressentis », les effets en termes d'attitude et les ricochets à plus long terme. Cet écrit de Vacances Ouvertes est également disponible.

I - Les structures et leurs projets

LES STRUCTURES A L'ORIGINE DES PROJETS

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Les 115 structures sur lesquelles porte cette enquête sont originaires de 39 départements différents. Comme tous les ans, le département du Nord est le plus fortement représenté (un tiers des structures).



GRANDES REGIONS :

- (1) Nord : Régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie.
- (2) Sud-Est : Régions Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.
- (3) Sud-Ouest : Régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées.
- (4) Est : Régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace et Franche-Comté.
- (5) IDF : Région Ile-de-France.
- (6) Ouest : Régions Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne et Pays de Loire.
- (7) Centre : Régions Centre, Bourgogne, Limousin et Auvergne.

En 2000 le nombre de départements touchés était de 37 (33 en 1999) pour 110 structures (102 en 1999).

TYPES DE STRUCTURES

83,8 % des projets sont montés par des structures associatives (Maison de quartier, Maison pour Tous, Maison de la Jeunesse et de la Culture, Centre Social). Quelques

structures municipales (pratiquement 9 %) sont aussi représentées (Centre Social, Maison de Quartier, Centre Communal d'Action Social...).

Types de structures :

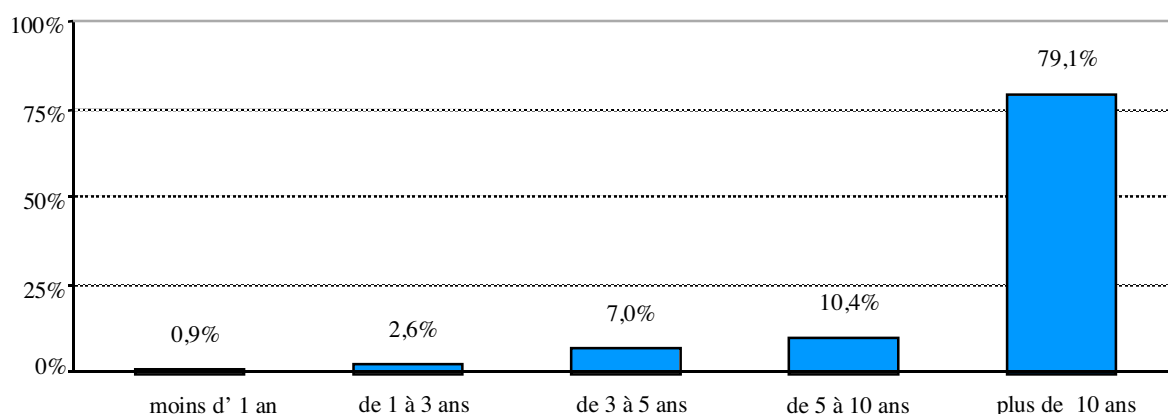
<i>Types</i>	<i>%</i>
Associations	83,8
Structures municipales	8,8
Conseils Généraux, circonscriptions de travail social	3,7
Structures gérées par une CAF	3,7

Si l'on s'attache à la forme de ces structures, on peut remarquer qu'il s'agit, pour la plupart d'entre elles (67,9 %) de centres sociaux (associatifs, municipaux, ou gérés par une CAF).

ANCIENNETE DES STRUCTURES

Les structures financées par Vacances Ouvertes sont plutôt anciennes ; en effet, près de 80 % d'entre elles existent depuis plus de 10 ans (ceci peut être un indicateur d'une connaissance approfondie du quartier, et donc du public).

ANCIENNETE DES STRUCTURES



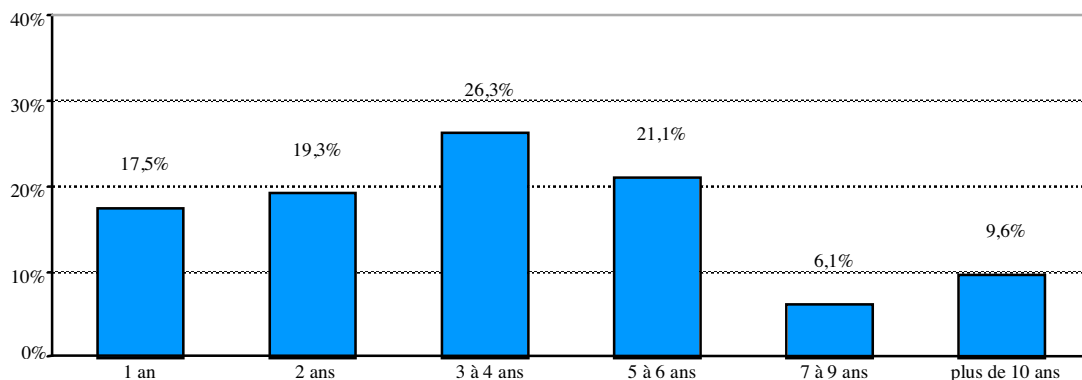
L'âge moyen des structures est en légère augmentation par rapport aux années précédentes. Il y a en effet chaque année de plus en plus de structures dont la création date de 5 ans ou plus (89,5 % cette année).

EXPERIENCE DE MONTAGE DE PROJETS VACANCES

82,5 % des structures qui s'adressent à Vacances Ouvertes pour un financement ont déjà au moins une expérience précédente de montage de projet de vacances.

Plus de 36,4 % des structures en montent depuis au moins 5 ans. En moyenne, elles affichent une expérience de 4 ans.

EXPERIENCE DE MONTAGE D'UN PROJET DE VACANCES



TERRITOIRES D'INTERVENTION

Plus de deux structures sur trois interviennent, entre autres, à l'échelle de leur quartier et un peu plus de 40 % sur l'ensemble de leur commune d'implantation.

Territoires d'intervention (plusieurs réponses possibles) :

territoires	%
quartier	68,1
commune	40,7
plusieurs communes	15,9
département	1,8
Total	126,5

DISPOSITIFS PARTICULIERS

Parmi toutes les structures étudiées, 78,3 % sont implantées sur des sites en géographie prioritaire et bénéficient des dispositifs issus de la Politique de la Ville (67,8 % des 115 structures étudiées sont ainsi situées sur des communes ayant signé un Contrat de Ville).

Chaque site concerné dispose en moyenne de trois dispositifs concomitants.

Nature des dispositifs particuliers repérés sur les 90 structures situées sur des sites en géographie prioritaire (plusieurs réponses possibles) :

Dispositifs	Effectifs	% sur structures concernées
Contrat de Ville	78	90,7
Zone d'Education Prioritaire	49	57
Contrat Local de Sécurité	34	39,5
Conseil Communal de Prévention de la Délinquance	30	34,9
Zone Urbaine Sensible	25	29,1
Contrat d'Agglomération	18	20,9
Grand Projet Urbain	15	17,4
Autres (*)	8	9,3
Total	257	298,8

(*) : Contrat Educatif Local, Contrat Temps Libre, Contrat Enfance, Grand Projet de Ville, Pacte Urbain, Plan Local d'Habitat, Plan Local d'Insertion par l'Economie.

LES PROJETS

TYPES DE PROJETS

Les projets issus des 110 structures étudiées ici se répartissent de la façon suivante :

- 89 structures nous ont soumis un seul type de séjour (soit 77,3 %),
- 26 structures nous ont proposé une « palette de formules¹ » (soit 22,7 %),

ACTIVITES DES STRUCTURES EN FONCTION DU TYPE DE SEJOUR

63,5 % des structures mettent en place des projets collectifs accompagnés et ne sont que 15,7 % animent des départs collectifs non accompagnés.
43,5 % aident des projets individuels.

Types de projets montés (*plusieurs réponses possibles*) :

Types de projets	nombre de structures concernées	%
Séjours collectifs accompagnés	73	63,5
Séjours collectifs non accompagnés	18	15,7
Départs individuels	50	43,5

COMPOSITION DES GROUPES

On comptabilise 4 258 participants (soit plus de 1 257 familles) pour les projets étudiés.

Chaque action a permis en moyenne à 37 personnes de partir (contre 47 en 2000), ce qui représente une moyenne de pratiquement 11 familles par projet (soit 3 familles de moins qu'en 2000).

Plus de la moitié des structures (57 %) prépare des départs avec moins de 10 familles.

Si l'on considère seulement les structures n'ayant réalisé qu'un unique départ, on constate alors que la taille des groupes varie peu en fonction de l'accompagnement : en moyenne, 27 personnes pour les séjours collectifs non accompagnés et 29 personnes (hors accompagnateur(s)) pour les séjours collectifs accompagnés.

La part des familles parties avec un seul adulte reste très importante. Elle représente pour chaque projet plus des deux tiers des vacanciers en moyenne (69,8 %).

Pour 54,6 % des familles, il s'agissait d'un premier départ avec la structure répondante² (contre 57,4 % en 2000).

¹ Une palette de formules est composée de plusieurs types de séjour (départs collectifs accompagnés et/ou non accompagnés et/ou des départs individuels).

² Attention : cette donnée n'indique pas que ce départ soit, dans l'absolu, le premier pour ces familles : il s'agit effectivement d'un premier « départ aidé » par la structure répondante.

38,8 % des participants aux séjours familiaux sont des adultes (dont 73,5 % de femmes).

61,2 % sont donc, à contrario, des enfants (dont 63,7 % de moins de 12 ans).

50,3 % des adultes sont des femmes seules ou parties sans leur époux ou concubin.

3,3 % des adultes sont des hommes seuls ou partis sans leur épouse ou concubine.

46,4 % des adultes sont donc partis en couple.

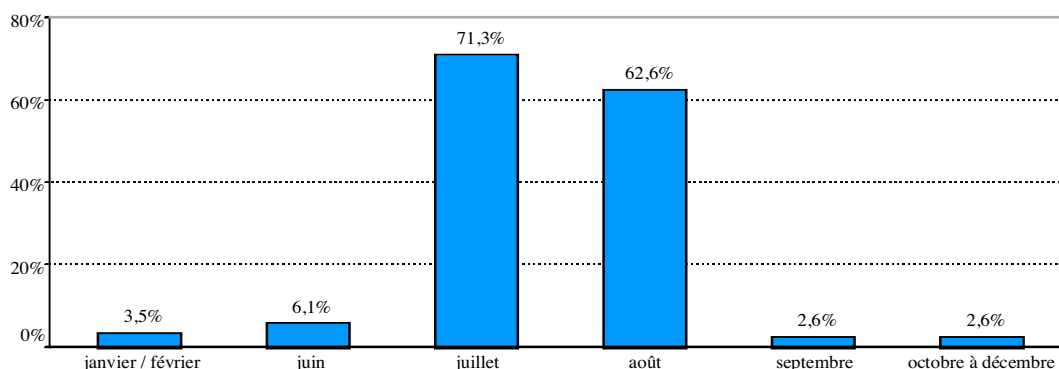
PERIODE DE DEPART

90 % des départs ont lieu pendant les vacances scolaires d'été : 47,9 % en juillet et 42,1 % en août.

4,1 % des départs sont organisés en juin et 3,5 % entre septembre et décembre.

Sur les projets familles, pour des raisons économiques, les départs en tout début ou toute fin de saison sont fréquents. Les organismes de tourisme pratiquent, en effet des tarifs préférentiels à ces périodes.

PROPORTION DE STRUCTURES EN FONCTION DU MOIS DE DÉPART



Pratiquement trois quarts des structures ont organisé au moins un départ en juillet, et près de deux tiers d'entre elles un séjour en août.

DUREE DES SEJOURS

Les séjours sont organisés dans leur majorité pour une période allant de 1 à 2 semaines : ces durées concernent ainsi 88,8 % des séjours.

Durée des séjours (*plusieurs réponses possibles*) :

durée	% (base 100)
de 4 à 6 jours	4,6
1 semaine	42,1
10 jours	5,3
2 semaines	41,4
3 semaines et plus	6,6
Total	100,0

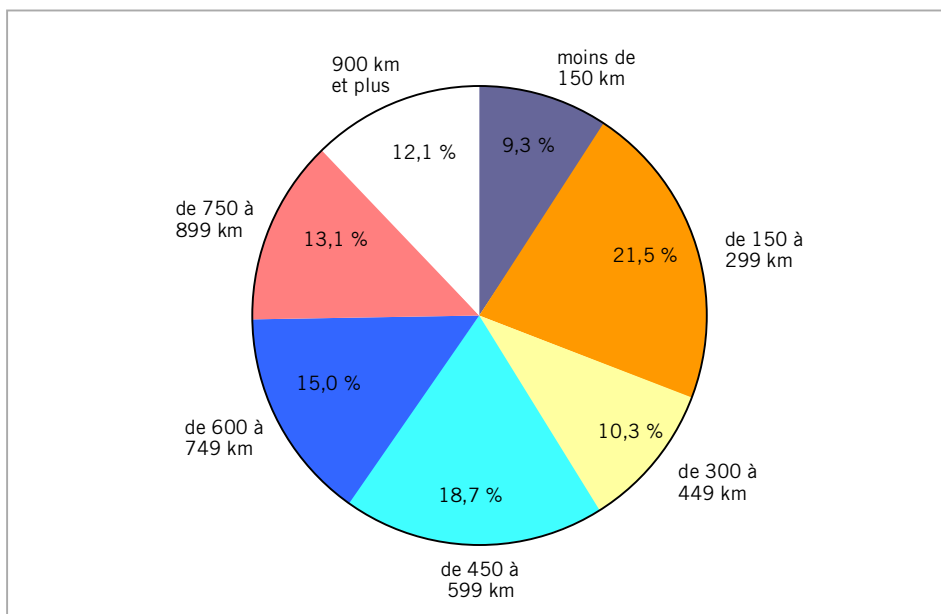
Chaque projet organisé localement représente une somme moyenne de 435 journées-vacances pour une durée moyenne de 11 jours³.

³ Cette année, Vacances Ouvertes n'a co-financé aucun séjour dont la durée était inférieure à 4 jours, ce qui exclut de son champs d'intervention les week-ends et sorties à la journée.

DESTINATIONS

En moyenne, les départs se font à environ 504 km du lieu d'habitation des participants.

DISTANCE PAR RAPPORT AU LIEU D'HABITATION



Toutefois, cette distance parcourue pour se rendre sur le lieu de vacances est très fortement liée au type de séjour envisagé, et donc au degré d'autonomie relative estimé des vacanciers. On remarque dès lors que ce sont les départs individuels qui envisagent des départs relativement peu éloignés (402 km en moyenne). En revanche, ce qui n'était pas le cas l'année précédente, ce sont les séjours collectifs non accompagnés qui se déroulent le plus loin (683 km en moyenne).

Distance (en km) en fonction du type de séjour :

<i>type de projet</i>	<i>départs individuels</i>	<i>départs collectifs accompagnés</i>	<i>départs collectifs non accompagnés</i>
<i>distance moyenne (en km)</i>	402	539	683

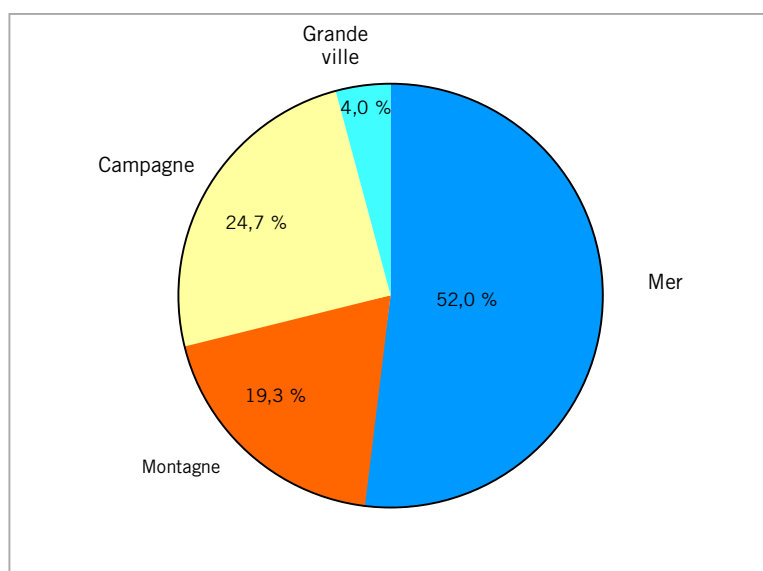
Pour des raisons évoquées un peu plus loin (les participants recherchent avant tout la mer et le soleil), on peut constater aussi des écarts importants dans les distances parcourues en fonction de la « Grande Région » d'origine des structures.

Distance (en km) en fonction de la « Grande Région »⁴ d'origine :

<i>Grande Région d'origine</i>	<i>Distance moyenne (en km)</i>
Est :	618
Nord :	612
Ouest :	556
IDF :	541
Centre :	426
Sud-Est :	281
Sud-Ouest :	280

La mer, avec 52 % des départs, et les régions du Sud de la France (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur), avec 36,5 % des séjours, restent les destinations de prédilection en 2001.

REPARTITION DES PROJETS PAR TYPES DE DESTINATIONS



Par rapport aux années précédentes, la proportion de départs à la mer reste stable. Il est aussi à noter que les régions littorales totalisent près de deux tiers (64,1 %) des départs familiaux.

⁴ Voir page 9 pour la délimitation géographique de ces « grandes régions ».

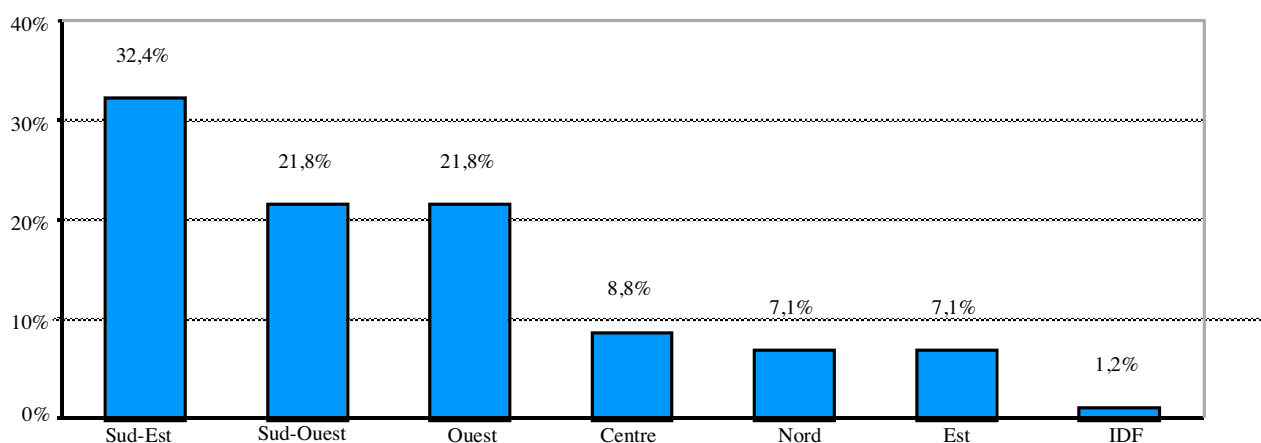
Destinations par Régions (plusieurs réponses possibles) :

Régions	Effectifs	%
Languedoc-Roussillon	21	12,4
Rhône-Alpes	21	12,4
Aquitaine	20	11,8
Bretagne	19	11,2
Pays de la Loire	15	8,8
Provence Alpes Côte d'Azur	13	7,6
Poitou-Charentes	9	5,3
Nord-Pas-de-Calais	9	5,3
Midi-Pyrénées	8	4,7
Auvergne	6	3,5
Limousin	5	2,9
Champagne-Ardenne	4	2,4
Alsace	4	2,4
Autres (*)	16	9,4

(*) : dans l'ordre : Normandie, Centre, Lorraine, Picardie, Ile-de-France, Franche-comté, Bourgogne.

C'est le Sud-Est qui, avec près d'un tiers des départs, est en tête des « grandes régions »⁵ en ce qui concerne les destinations de vacances. Ensuite viennent, à égalité, le Sud-Ouest et l'Ouest avec un peu plus d'un cinquième des départs. Ces trois « grandes régions » regroupent donc trois quarts des départs.

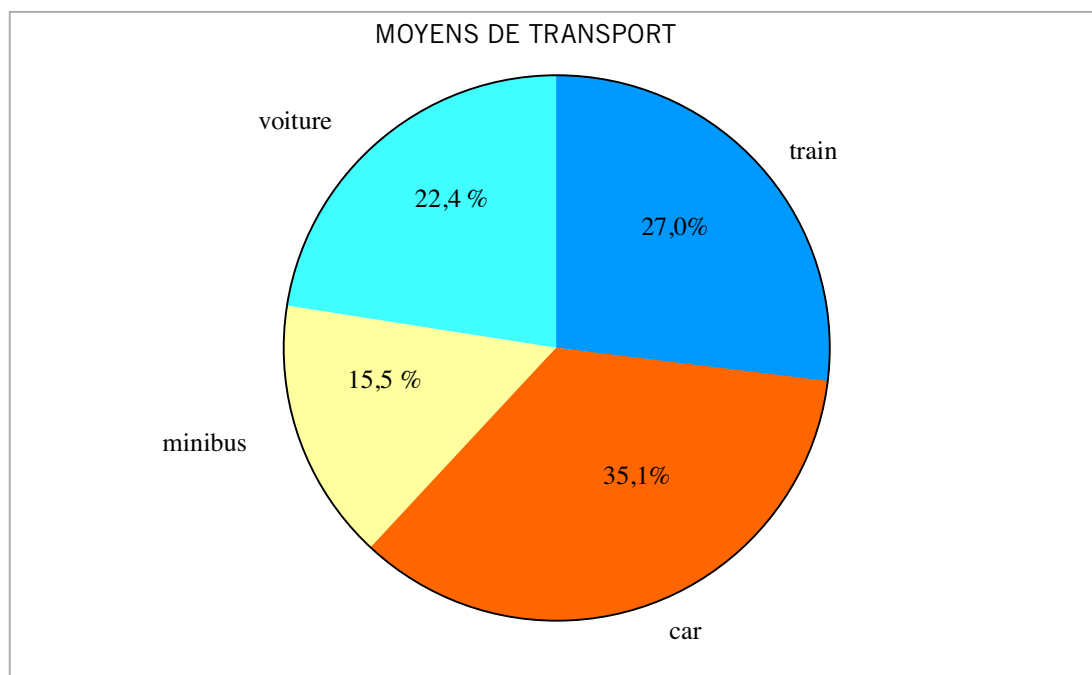
DESTINATIONS PAR GRANDES REGIONS



MOYENS DE TRANSPORT

Un certain nombre de projets (40,9 %) cumulent plusieurs moyens de transport. Les plus utilisés restent les transports routiers collectifs (car + minibus : 50,6 %), en raison de l'avantage économique qu'ils représentent pour les départs collectifs (rappelons que ceux-ci représentent 67,6 % de notre échantillon).

⁵ Voir page 9 pour la délimitation géographique de ces « grandes régions ».



TYPES D'HEBERGEMENTS

Tous types de départs confondus, le village de vacances a été le mode d'hébergement le plus sollicité (plus d'un départ sur trois).

Les trois types d'hébergement les plus souvent utilisés (villages de vacances, camping-caravaning et maisons familiales) représentent plus de trois quarts des séjours. En ce qui concerne les autres, le choix d'y séjourner reste anecdotique (même si l'on constate une augmentation depuis 1995, pour les locations privées)

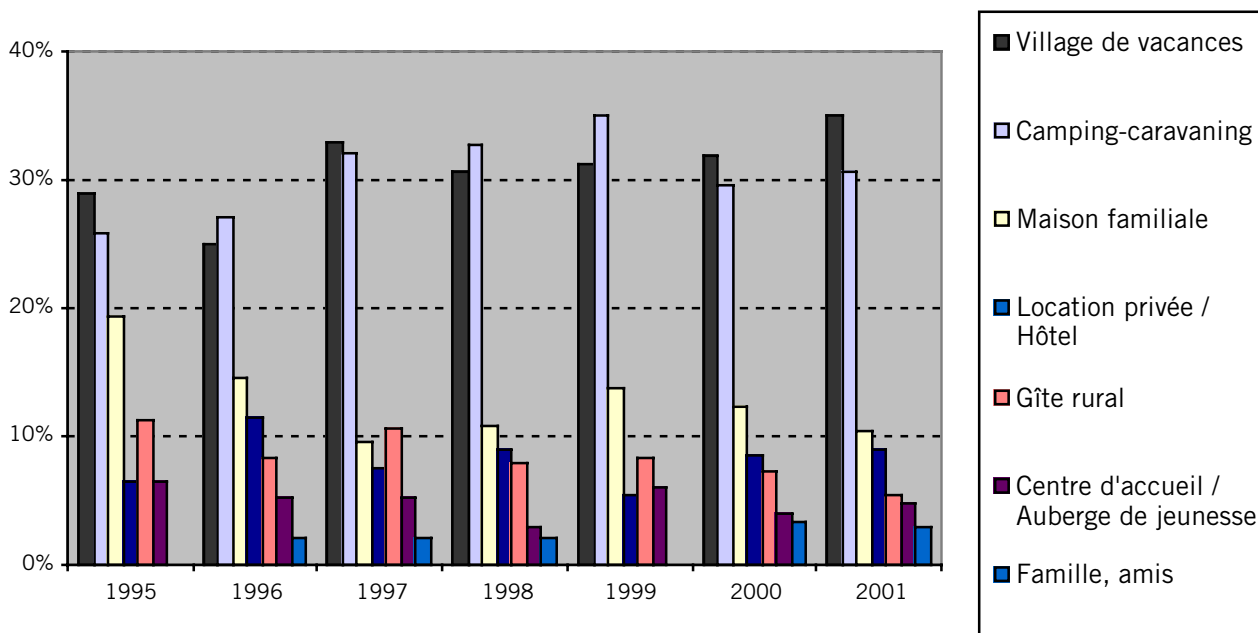
Types d'hébergements utilisés - Évolution de 1995 à 2001 :

<i>Types d'hébergement</i>	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Village de vacances	35,1	31,8	31,3	30,7	33,0	25,0	29,0
Camping-caravaning	30,7	29,6	35,1	32,7	32,0	27,0	25,8
Maison familiale	10,5	12,3	13,7	10,9	9,5	14,5	19,3
Location privée	8,6	7,8	4,6	6,0	6,4	6,3	3,2
Gîte rural	5,5	7,3	8,4	8,0	10,7	8,4	11,3
Centre d'accueil	3,0	2,8	4,6	2,9	4,3	3,1	6,5
Famille, amis	3,0	3,4	0,0	2,0	2,1	2,1	0,0
Auberge de jeunesse	1,8	1,1	1,5	0,0	1,0	2,1	0,0
Hôtel	0,4	0,7	0,8	2,9	1,0	5,2	3,2
Autres (*)	1,4	3,2	0,0	3,9	0,0	6,3	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) : Chalets, centre d'hébergement Petits Frères des Pauvres

Depuis deux ans, environ une structure sur deux a recours à au moins un séjour en village de vacances ; peut-être est-ce dû à la propension, chez quelques financeurs, à favoriser les départs collectifs accompagnés en pension complète en village de vacances.

PARTS ANNUELLES DES HEBERGEMENTS UTILISES DE 1995 A 2001



On peut remarquer que la lente augmentation des départs en villages de vacances (depuis 1999) s'est faite en particulier au détriment, dans un premier temps, des vacances en camping-caravaning, puis, dans un second temps, des séjours en maisons familiales et en gîtes ruraux.

MODE DE GESTION

Même s'il reste majoritaire (61,7 % des structures l'ont utilisé), le mode de gestion libre (ou « location sèche » c'est-à-dire que les repas restent à la charge des familles individuellement ou collectivement) est en régression par rapport aux années précédentes.

En effet, on constate une baisse car environ 50 % des départs se sont réalisés ainsi cette année (contre un peu plus de 58 % les autres années... et 53 % en 2000).

Les formules choisies se répartissent essentiellement entre gestion libre et pension complète, la demi-pension étant plus rarement choisie car elle ne représente pas de grande différence de prix avec la pension complète. En effet, il est rare que cette différence excède 300 FRF par semaine et par personne.

Modes de gestion (plusieurs réponses possibles) :

<i>modes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>% sur base 100</i>	<i>% sur répondants</i>
Gestion libre	71	50,4	61,7
Pension complète	58	41,1	50,4
Demi-pension	12	8,5	10,4
Total	141	100,0	122,6

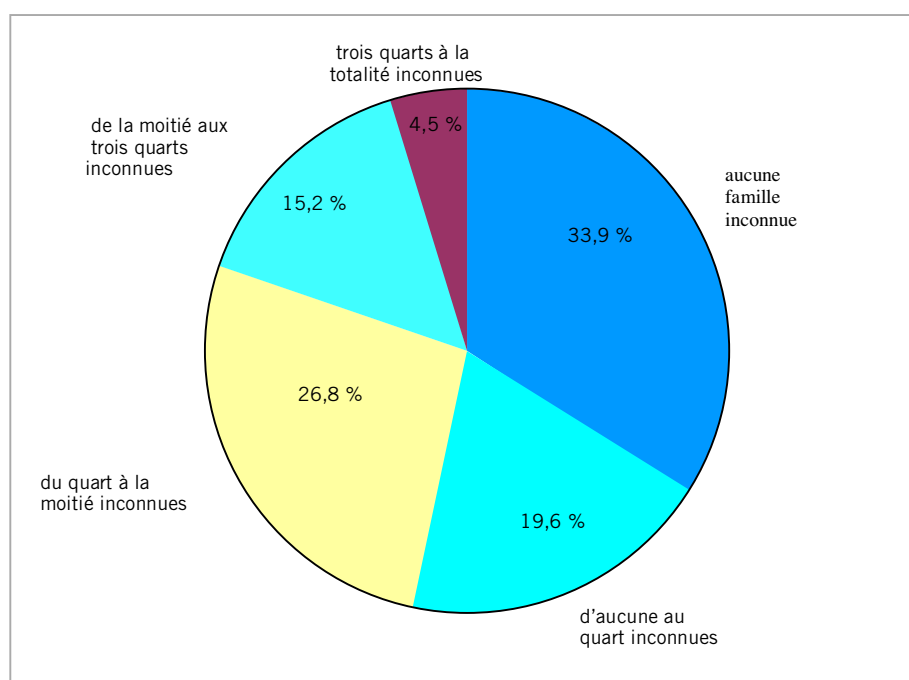
Si l'on s'attache à observer le mode de gestion en fonction du type de départ, on s'aperçoit alors que la majorité des séjours collectifs accompagnés (60 %) sont partis en pension complète alors que, lorsqu'il s'agit de séjours collectifs non accompagnés ou en individuel, les vacances se sont déroulées, dans la majorité des cas (respectivement 50 % et 63 %), en gestion libre.

PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT

CONNAISSANCE DES PARTICIPANTS AVANT LE DEBUT DE L'ACTION

Pour près de 20 % d'entre elles, les structures travaillent la préparation des projets de vacances avec des groupes de familles qu'elles ne connaissent pas au moins pour moitié. Le projet de vacances devient alors là un moyen, à travers une activité valorisée et donc valorisante, de « toucher un public » qui ne fréquente pas la structure. Cependant, notons quand même qu'elles s'appuient sur un noyau de participants connus lors d'un séjour précédent, ou encore à l'occasion d'autres activités.

CONNAISSANCE DES PARTICIPANTS AVANT LE DEBUT DE L'ACTION



Notons aussi qu'un tiers des structures travaille uniquement avec des familles déjà « connues ».

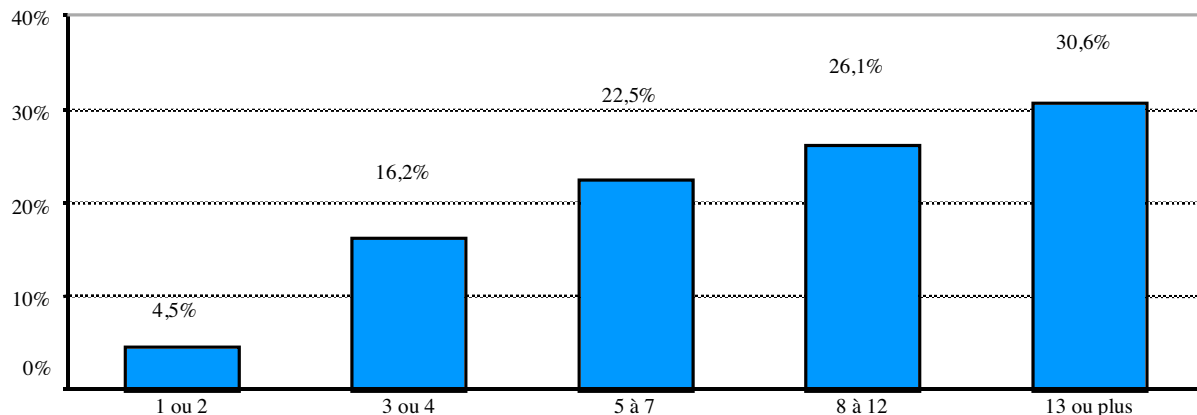
SÉANCES DE PRÉPARATION

Les familles ont en moyenne 10,5 séances collectives de préparation.

On remarque que le nombre de séances de préparation est fonction du type de séjour envisagé. En effet, seuls les séjours collectifs accompagnés ont un nombre moyen de séances proche de la moyenne globale. Les séjours collectifs non accompagnés sont précédés, quant à eux, de plus de 17 séances en moyenne. Le nombre de séances de préparation concernant les départs en individuel est légèrement inférieur à la moyenne avec 9 séances.

On note une diminution certaine des projets où moins de 3 séances collectives sont organisées (4,5 %). La moitié des structures prévoit entre 5 et 13 séances.

NOMBRE DE SEANCES DE PREPARATION



SALARIES ET BENEVOLES IMPLIQUES DANS LES PROJETS

Il convient ici de distinguer les personnes qui interviennent au cours du montage du projet de celles qui accompagnent les départs.

Sur les 115 projets étudiés, 692 professionnels (550 salariés et 142 bénévoles) ont été mobilisés pour la préparation, les recherches de financement, et éventuellement l'accompagnement pendant le séjour ; ce qui représente en moyenne un peu moins de 6 personnes par structure qui se répartissent ainsi :

- 20,5 % de bénévoles (avec au moins un bénévole dans un peu plus d'un quart des structures),
- 44,2 % de salariés de la structure porteuse,
- et 35,3 % de salariés de structures partenaires (avec près de deux tiers de structures concernées).

Salariés intervenant dans les projets⁶ :

<i>métiers</i>	<i>% sur total salariés</i>	<i>% de structures concernées</i>
Assistants Sociales	22,4	48,6
Animateurs	21,6	60,4
Conseillères en E.S.F.	18,4	67,6
Directeurs, responsables	14,5	53,2
Personnel administratif	9,9	31,6
Éducateurs	4,4	12,6
Autres (*)	8,8	24,5

(*) : agents de développement, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, infirmières, secrétaires, stagiaires, psychologue, médecin.

⁶ Attention : Ces chiffres indiquent le nombre de personnes impliquées et non leur degré d'implication.

Les deux tiers des professionnels mobilisés sur les projets font partie de trois corps de métier essentiellement : assistante sociale, animateur, conseillère en économie sociale et familiale. Dans plus de deux tiers des structures, au moins une conseillère en E.S.F. s'est impliquée dans le projet, et dans 60 % des structures, au moins un animateur. Notons aussi que dans plus de la moitié des structures (53,2 %), le directeur a pris place dans le montage du projet de vacances.

ACCOMPAGNEMENT SUR PLACE

Le nombre moyen d'accompagnateurs est de 1,8 par projet (environ 81 % des départs collectifs accompagnés le sont par une ou deux personnes).

86,3 % de ces accompagnateurs sont restés pendant toute la durée du séjour (72 % en 2000).

A contrario, 13,7 % ne sont intervenus que ponctuellement (en début et/ou fin et/ou milieu de séjour).

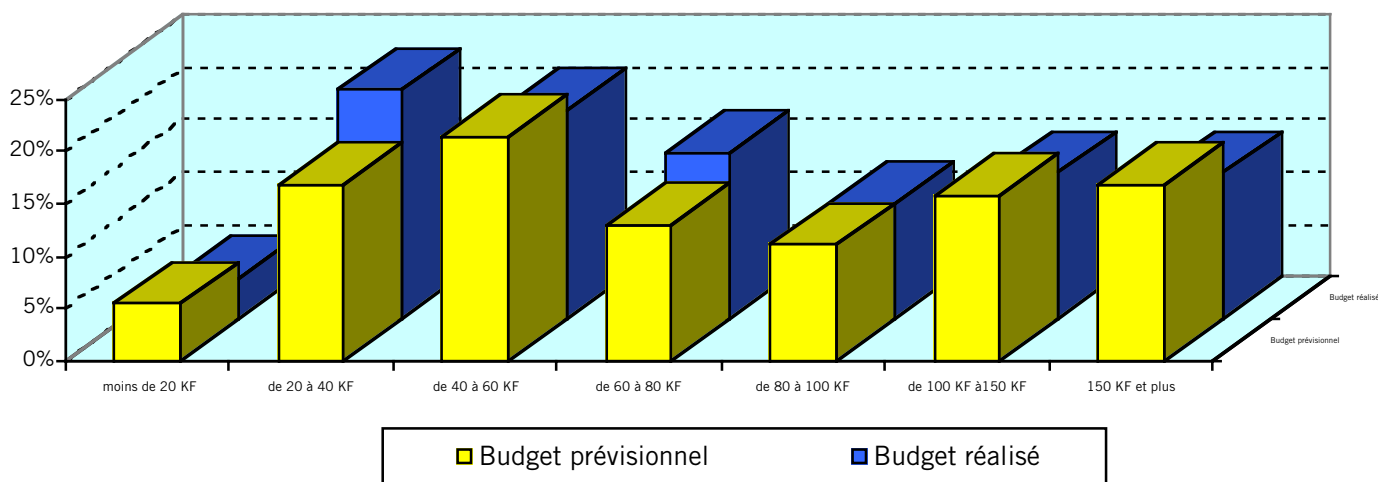
Il est à noter que la quasi-unanimité des accompagnateurs sont des salariés ; très peu de bénévoles sont en situation d'accompagnement durant les séjours.

BUDGET ET FINANCEMENTS

BUDGET PREVISIONNEL ET BUDGET REALISE

Le coût prévisionnel moyen d'un projet (rassemblant près de 11 de familles) se situe à 87 821 FRF. Le coût effectif de ces mêmes projets est, quant à lui de 84 267 FRF.

BUDGET PREVISIONNEL ET BUDGET REALISE



Pour environ 87 % des projets reçus, le budget réalisé se situe dans une fourchette de plus ou moins 20 % de réalisation par rapport au budget prévisionnel.

Cependant, dans l'ensemble, les structures ont eu beaucoup moins tendance qu'en 2000 à très sous estimer⁷ et ont plus fréquemment très surestimer⁸ le coût de leur projet :

- 3 % des structures ont sous estimé de plus d'un cinquième le coût du projet vacances contre 20,8 % l'année dernière.
- On constate, par ailleurs, une nette hausse des structures ayant surévalué de plus d'un cinquième le coût de leur projet (10,1 % en 2001 contre 4,2 % en 2000).

Budget réalisé (BR) par rapport au budget prévisionnel (BP) :

BR / BP	Effectifs	%
Moins de 75 %	6	6,1
De 75 à 95 %	50	51
De 95 à 105 %	37	37,8
De 105 à 125 %	2	2,0
Plus de 125 %	3	3,1
Total	98	100,0

⁷ On utilisera le terme « très sous estimer » dès lors que le rapport budget réalisé / budget prévisionnel est au moins égal à 1,2 (soit 120 %).

⁸ On utilisera le terme « très surestimer » dès lors que le rapport budget réalisé / budget prévisionnel est au plus égal à 0,8 (soit 80 %).

Le nombre d'années d'expérience de la structure dans le montage du projet de vacances, n'aurait pas, semble-t-il, d'influence directe sur la maîtrise du budget prévisionnel (même si parfois les très jeunes – *dont l'expérience de montage de projet de vacances est inférieure à 3 ans* – ou très anciennes – *dont l'expérience de montage de projet de vacances est supérieure à 8 ans* – porteurs de projet ont plutôt tendance à très surestimer le coût du projet de vacances).

Par contre, certains types de séjours seraient plus à même d'entraîner des différences notables entre le budget prévisionnel et le budget réalisé. Le coût des séjours individuels est plus souvent (dans 14 % des cas) que les autres très surestimé.

BUDGET PAR JOUR ET PAR PERSONNE

Le prix moyen par jour et par personne sur les projets 2001 est de 233 FRF (contre 211 FRF en 2000).

Budget (en francs) par jour et par personne⁹ :

<i>Coût (en FRF/jour/personne)</i>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
Moins de 100	6	5,9
De 100 à 149	11	10,9
De 150 à 199	21	20,8
De 200 à 249	21	20,8
De 250 à 299	22	21,8
De 300 à 349	12	11,9
350 et plus	8	7,9
Total	101	100,0

Cependant, le coût moyen constaté est largement fonction du type de séjour.

Attention : les coûts peu élevés relevés sur les départs individuels ne sont pas uniquement dus au fait qu'ils ne soient pas accompagnés mais aussi à la distance parcourue (402 km en moyenne contre 539 km pour les séjours collectifs accompagnés) et aux types et modes d'hébergement (plus souvent en camping-caravaning en gestion autonome) et souvent plus longs (plutôt 2 semaines qu'une seule).

Les séjours collectifs accompagnés, quant à eux, se déroulent, de manière schématique, effectivement plus souvent en village vacances en pension complète et durant une semaine.

Budget par jour et par personne pour les populations familles :

<i>types de départs</i>	<i>départs individuels</i>	<i>départs collectifs accompagnés</i>	<i>départs collectifs non accompagnés</i>
coût moyen (en FRF/jour/personne)	168	261	214

⁹ Attention : la base de calcul diffère de celle annoncée sur l'appel à projet 2001 ; ici, par exemple, les frais de structures et les charges salariales sont parfois prises en compte.

Notons aussi que plus les séjours sont courts, plus leur coût par jour et par personne est élevé (en effet, le poste budgétaire lié au transport est alors à répartir sur un nombre de jours moins important).

SOURCES DE FINANCEMENT

En dehors des participants eux-mêmes et de Vacances Ouvertes, la CAF reste le financeur principal de ces projets, soit sous forme de bons vacances (dans 72 % des cas), soit sous forme de subvention au projet (dans 76 % des cas).

Les collectivités locales (communes et départements) arrivent au 2ème rang des modes de financement, si l'on inclut le PDI dans les subventions départementales. Viennent enfin les activités d'autofinancement (plus d'une structure sur deux). On relève cette année un nombre moyen de co-financeurs par action égal à 6.

Évolution des modes de financement (en %) de 1995 à 2001

Rappelons que dans les tableaux qui suivent, les résultats concernent la fréquence d'une source de financement et non son volume dans le budget du projet.

<i>Evolution</i>	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
<u>Collectivités territoriales</u>							
Commune	53,0	60,9	60,0	51,1	41,4	63,4	55,6
Département	47,8	50,0	42,9	43,3	38,6	25,4	37,0
Région	2,6	2,7	3,8	1,1	4,3	2,8	5,6
<u>État</u>							
Jeunesse et Sports	0,9	0,0	0,0	3,3	2,9	5,6	3,7
Opérations VVV	5,2	4,5	4,8	8,9	10,0	14,1	3,7 ^(OPE)
Affaires Sociales	4,3	7,3	10,5	10,0	10,0	8,5	11,1
État / autres	2,6	0,9	2,9	3,3	5,7	5,6	5,6
<u>Caisses d'Allocations Fam.</u>							
Bons CAF	72,2	70,9	72,4	63,3	74,3	70,4	77,8
Subventions CAF	75,7	80,0	71,4	65,6	75,7	70,4	66,7
<u>Actions Concertées</u>							
Politique de la Ville, CCPD	20,9	19,1	12,4	8,9	21,4	23,9	25,9
PDI	15,7	18,2	11,4	7,8	8,6	2,8	3,7
<u>Autres</u>							
Vacances Ouvertes (bourses ANCV)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fonds d'Action Social	8,7	9,1	5,7	6,7	11,4	15,5	5,6
Fédé. Nat. Cent. Soc. (bourses ANCV)	44,3	34,5	36,2	32,2	34,3	21,1	13,0
Associations caritatives(*)	22,6	20,0	27,6	18,9	21,4	23,9	-
Autres (**)	13,0	10,0	19,0	32,2	21,4	18,3	16,7
<u>Ressources hors subventions</u>							
Ressources propres ¹⁰	38,3	38,2	41,9	50,0	35,7	40,8	35,2
Autofinancement ¹¹	54,8	54,5	51,4	53,3	52,9	33,8	29,6
Sponsoring, mécénat(***)	3,5	0,9	3,8	6,7	0,0	4,2	5,6
Participation des vacanciers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Allocations mensuelles, secours exceptionnels	5,2	15,5	16,2	11,1	20,0	19,7	-
Total / Interrogés	691,3	697,2	694,3	677,7	690,0	670,2	598,4

(*) A.T.D. Quart Monde, Secours Catholique, Equipes Saint Vincent

(**) Autres : CDAFAL, Fondation de France, Lion's Club, Jeunesse en Plein Air, dons des adhérents de l'association.

(***) Caisse d'épargne

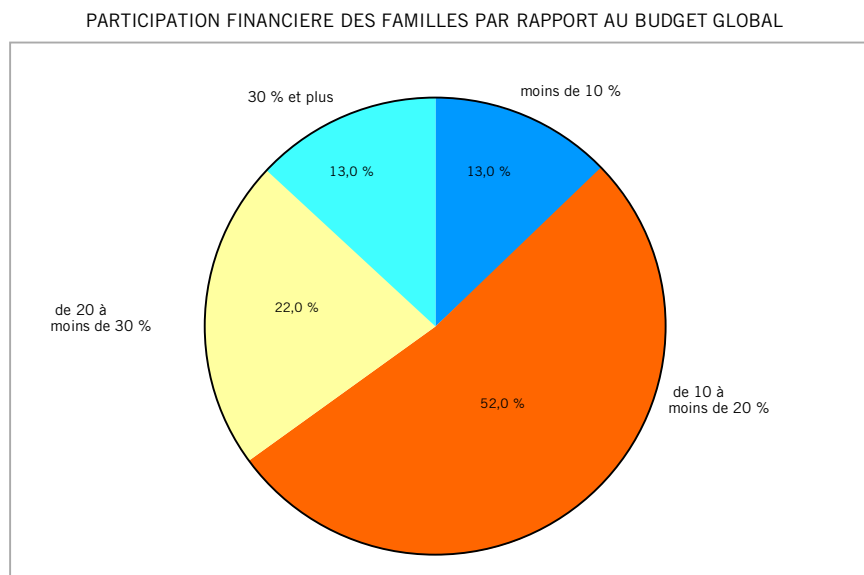
¹⁰ Ce sont les sommes directement générées par le projet de vacances familiales et non financées par ailleurs (postes de vacataires, déficits sur l'action ...)

¹¹ Il s'agit du produit de ventes ou de services dont l'organisation est à la charge des futurs vacanciers.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DIRECTE DES VACANCIERS

En moyenne, les familles ont participé financièrement à hauteur d'un peu plus de 18 % du budget.

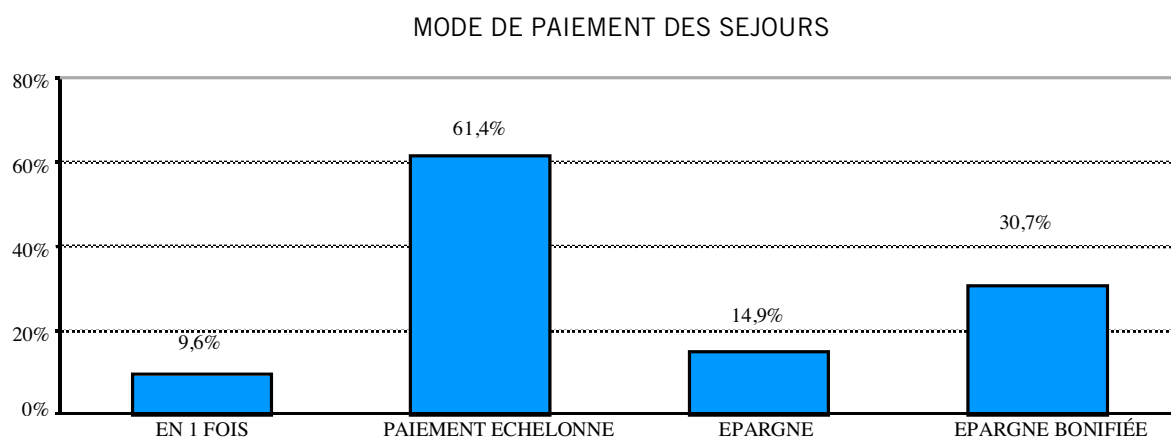
35 % des structures ont ainsi prévu une participation directe au moins égale à 20 %.



LES SYSTEMES D'EPARGNE

44,7 % des structures ont engagé les familles dans une démarche d'épargne avec (30,7 %) ou sans bonification (14,9 %) ¹² contre 44 % en 2000.

En termes de mode de paiement, la solution la plus pratiquée reste tout de même le paiement échelonné pour près de 61,4 % des structures (60% en 2000).



¹² Certaines structures ont engagé des familles dans une épargne avec bonification et d'autres familles dans une épargne sans bonification.

LA SUBVENTION VACANCES OUVERTES

La subvention allouée par Vacances Ouvertes en 2001 est en moyenne de 6 683 FRF par projet.

38,4 % des projets co-financés par Vacances Ouvertes le sont pour la première fois en 2001. Mais cela ne signifie pas nécessairement que ce sont des premières expériences pour les structures.

Antériorité du financement de la structure par Vacances Ouvertes¹³ :

<i>nombre d'années</i>	<i>%</i>
1ère année	38,4
2ème année	18,4
3ème année	18,4
4ème année	8,8
5ème année ou plus	16,0
Total	100,0

Pour 43,2 % des structures, il s'agit au moins de la troisième fois que Vacances Ouvertes co-finance un séjour de vacances familiales.

¹³ Ces données prennent en compte la totalité des projets co-financés en 2001 par Vacances Ouvertes soit 125 projets.

II – Les participants

1034 familles ont répondu au « questionnaire participants » sur un total de 1257 familles (soit 82 %) parties avec les structures répondantes.

COMPOSITION FAMILIALE

En ce qui concerne l'ensemble des foyers (avec ou sans enfants), la part des adultes vivants :

- en couple est de 40,4 %,
- seul est de 57,6 %,
- chez leurs parents est de 2 %.

Parmi les foyers avec enfants, on peut constater une part très importante de femmes seules : 53,3 % des familles avec enfants.

Foyers avec enfants :

<i>Type de foyer</i>	<i>%</i>
Femmes seules avec enfants	53,3
Hommes seuls avec enfants	4,3
Adultes en couple avec enfants	41,3
Total	100,0

Notons que, pour un tiers des couples, le départ s'est fait sans l'un des deux parents.

Un peu plus de 6 % des familles touchées par les actions 2001 n'ont pas d'enfants (contre 5 % en 2000).

Pour les familles avec enfants, le nombre moyen d'enfants par famille est de 2,7.

On constate que près de 10 % des familles ont 5 enfants ou plus. Le nombre d'enfants et le nombre de familles nombreuses sont constants par rapport à 1999.

Nombre d'enfants par famille :

<i>Nombre d'enfants</i>	<i>%</i>
Pas d'enfant	3,5
1 enfant	21,1
2 enfants	27,1
3 enfants	25,5
4 enfants	13,4
5 enfants	4,7
6 enfants et plus	4,8
Total	100,0

2579 enfants âgés de 0 à 18 ans ont participé aux séjours.

Age des enfants ayant participé aux séjours :

<i>âge des enfants</i>	%
Moins de 6 ans	27,1
De 6 à 11 ans	36,6
De 12 à 15 ans	22,1
Plus de 15 ans	14,2
Total	100,0

SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Les situations socioprofessionnelles marquent de fortes situations d'isolement (surtout chez les femmes).

Environ un tiers des personnes interrogées est en recherche d'emploi (contre 40 % en 2000).

Situations professionnelles	Ensemble (%)	% sur Hommes	% sur Femmes
Salarié	34,1	36,8	32,9
En recherche d'emploi	32,2	24,0	33,5
Au foyer	23,7	24,4	23,1
En stage ou formation	3,8	12,0	2,8
Retraite	2,5	1,6	2,6
Autres (*)	3,2	1,6	3,3
Total	100,0	100,0	100,0

(*) : en congé parental d'éducation, en invalidité, en arrêt longue maladie, adulte handicapé, militaire, profession libérale, commerçant, artisan, agriculteur, lycéen.

A noter que pour les personnes vivant en couple, le taux de non-réponse sur la situation du conjoint est de 6,5 %.

Métiers exercés par les personnes interrogées salariées et leurs conjoints :

Métiers	%
Employés (*)	41,6
Ouvriers / agents du bâtiment	23,8
Femmes de ménage / agents d'entretien	18,5
Nourrices / aides maternelle / aides familiale	7,5
Divers (**)	12,6
Total	100,0

(*) secrétaires, vendeurs, chauffeurs, agents de sécurité, agents administratifs, livreurs, routiers...

(**) artisans, techniciens, personnels centres sociaux, personnels hospitaliers...

LES RESSOURCES DE LA FAMILLE

54 % (contre 64 % l'année précédente) des familles perçoivent des allocations familiales.

Un peu plus d'un quart des ménages bénéficie du Revenu Minimum d'Insertion.

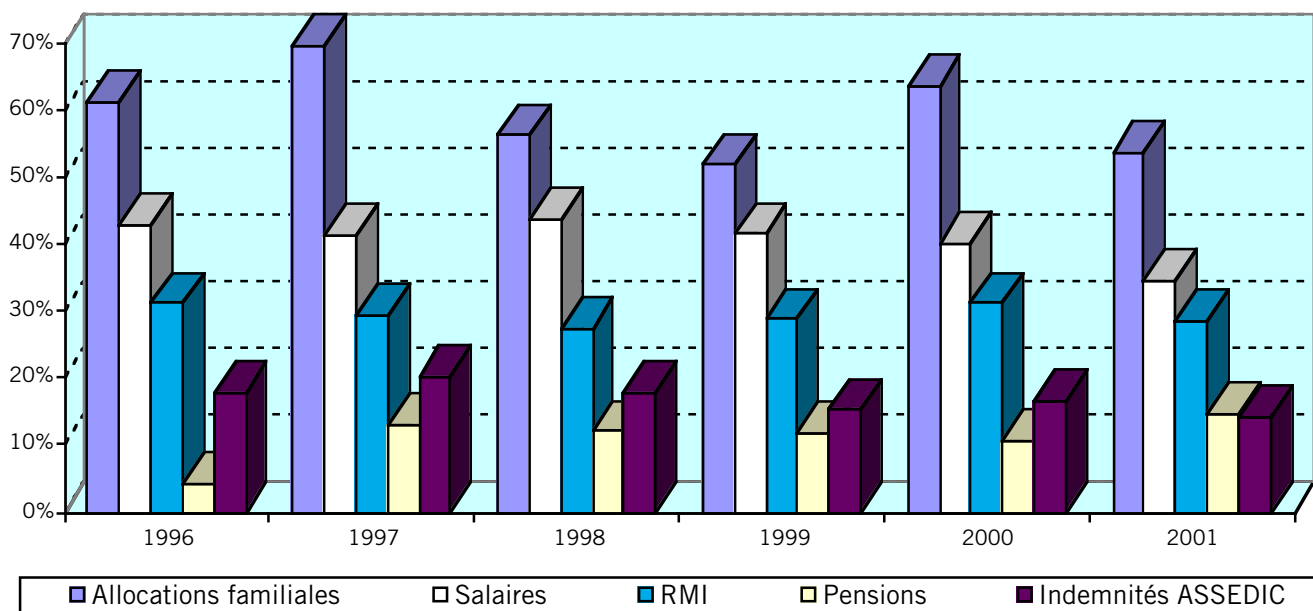
Ressources (en %) de la famille (plusieurs réponses possibles) :

Sources de revenus	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Allocations familiales	53,9	63,7	52,0	56,4	69,9	61,3	57,9
Salaires	34,7	40,1	41,6	43,7	41,5	42,9	40,1
Revenu Minimum d'Insertion	28,6	31,2	28,8	27,5	29,5	31,2	34,1
Pension (dont pension alim.)	14,7	10,6	11,7	12,0	13,0	4,3	-
Indemnités ASSEDIC	14,2	16,7	15,2	17,9	20,2	17,9	17,0
Autres (*)	7,8	11,0	10,3	6,8	3,8	14,7	14,0
Total	153,9	173,3	159,6	164,3	177,9	172,3	163,1

(*) : Allocation Adulte Handicapé, Allocation Parent Isolé, Allocation Jeunes Enfants, Congé Parental d'Éducation, Indemnités journalières Sécurité Sociale, retraite, allocation veuvage, revenus fonciers, allocation de solidarité, Aide au Logement, œuvres caritatives.

La comparaison des résultats sur les 7 dernières années indique une réelle baisse en ce qui concerne la part des foyers qui bénéficient d'au moins un salaire (une famille sur trois contre plus de 40 % les années précédentes).

SOURCES DE REVENUS DES FAMILLES



Si l'on considère les sommes représentées par chacun de ses types de ressources, ce sont les **salaires** qui représentent, individuellement pour ces familles, la source de revenus la plus importante.

Ensuite, viennent dans l'ordre (du plus au moins élevé) :

- Revenu Minimum d'insertion,
- Indemnités ASSEDIC,
- Autres¹⁴,
- Pensions (dont pensions alimentaires),

¹⁴ Allocation Jeunes Enfants, Revenus fonciers, Allocation Adulte Handicapé, Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale, Allocation de Solidarité, Allocation de Parent Isolé, Revenus fonciers, revenus d'entreprise agricole, Revenu profession libérale.

- **Allocations familiales.**

Le type de revenus le plus fréquemment cité ne se trouve donc pas être le plus important pour les familles.

LES PRATIQUES DE VACANCES

Pour un peu plus d'un quart d'entre elles, les familles n'étaient jamais parties en vacances. Pour un cinquième des familles, le précédent départ remonte à plus de trois ans.

Elles sont 47,6 % à ne pas être parties lors des 3 dernières années (53 % en 2000).

Date du dernier départ en vacances :

<i>date du dernier départ</i>	%
Cette année (autre séjour)	3,9
En 2000	35,6
En 1999	8,3
En 1998	4,6
Avant 1998	21,5
Jamais	26,1
Total	100,0

Plus de la moitié de celles qui sont déjà parties en vacances, l'étaient avec l'aide d'une structure ou de professionnels. Seulement un quart de la population interrogée était partie par « ses propres moyens » les années précédentes.

Conditions de départ pour le dernier séjour :

<i>conditions de départ</i>	% sur personnes déjà parties
Avec l'aide d'une structure ou de professionnels	55,5
Avec l'aide parents ou d'amis	16,1
Par vos propres moyens	26,2
Autres (*)	2,3
Total	100,0

(*) Cures, et non précisé.

III – SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU SERVICE D'AIDE A LA RECHERCHE D'HEBERGEMENT

VOLUME D'ACTIVITE

	2000	2001	Variation 2000-2001
Nbre de demandes reçues	85	90	+ 6%
Nbre de personnes concernées	1485	1837	+ 23%
Nbre moyen de personne/groupe	17	20	+ 18 %

Dans le cadre de sa campagne annuelle d'aide aux projets « familles », VO a contribué au financement de 125 structures qui ont généré environ 520 départs (projection d'après 112 structures répondantes).

Cette année, le SARH a reçu 90 demandes, soit 17 % des départs co-financés par VO (90/520).

Par ailleurs, environ 200 catalogues tandem ont été adressés à nos adhérents "familles", et 250 dépliants BSV à nos adhérents "jeunes et/ou familles".

Enfin, environ 300 structures se sont vu remettre une note de sensibilisation, rédigée d'après le bilan SARH 2000, et intitulée « Améliorer la communication avec les hébergeurs durant la préparation d'un projet de vacances ».

COMPOSITION DES DEPARTS AU REGARD DES GROUPES ET DES INDIVIDUELS

Nombre de participants par projet

Certaines structures locales gèrent des dispositifs qui permettent la réalisation de plusieurs projets. Nous comptabilisons ici le nombre de personnes concernées par chaque projet, ou départ.

Répartition des départs selon le nombre de participants :

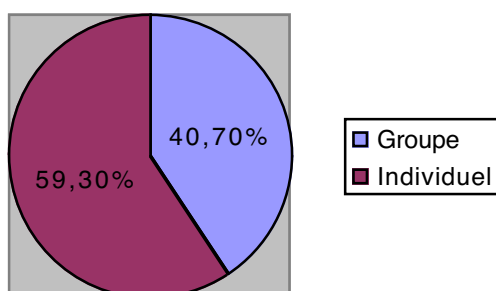
	Effectifs	%	Cumul
Moins de 10	114	56,4 %	56,4 %
de 10 à moins de 20	34	16,8 %	73,2 %
de 20 à moins de 30	21	10,3 %	83,6 %
de 30 à moins de 40	14	6,9 %	90,5 %
40 et plus	19	9,4 %	100,0 %

3. Les départs observés concernent entre 2 et 91 participants.
4. Près des 3/4 des projets soutenus par VO concernent moins de 20 personnes,
5. Les groupes de plus de 30 personnes ne concernent que 15% environ des projets soutenus par VO.

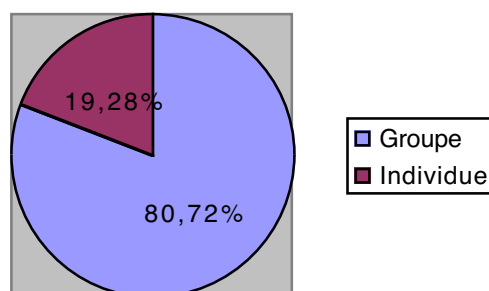
Groupes et individuels

Nous entendons par « départ individuel » tout départ concernant 1 à 9 personnes, les départs en groupe correspondant aux départs de 10 personnes et plus¹⁵.

Répartition des départs Groupe et Individuel selon le nombre de départs.



Répartition des départs Groupe et Individuel selon le nombre de participants.



Vacances Ouvertes soutient près de 60% de départs individuels, contre 40% de départs en groupe. Lorsque l'on s'intéresse au nombre de participants, la part des départs collectifs passe à 80%, contre 20% pour les individuels.

En moyenne, ces départs s'organisent en petits groupes de 6 adultes et 9 enfants, soit 15 personnes environ.

- Dans le cadre des départs individuels, on observe en moyenne 1,64 adultes et 2,43 enfants, soit 4 personnes en moyenne (une famille de 2 adultes et 2 ou 3 enfants).
- En groupe, on observe en moyenne 29,16 personnes, réparties en 11,77 adultes et 17,39 enfants.

¹⁵ Précisons ici que les professionnels du travail social acceptent souvent une autre interprétation : les départs individuels ne concernent qu'une famille, contre plusieurs pour les départs collectifs. Ces acceptions différentes expliquent les variations observables entre les ratios figurant dans le bilan statistique de la campagne d'appel à projets « famille » 2001.

MODALITES DE RECHERCHE D'HEBERGEMENT

Début des recherches

Mois de début des recherches d'hébergement

Mois	Effectifs	%	% cumulés
Sep.	4	1,9%	1,9%
Oct.	9	4,3%	6,2%
Nov.	8	3,8%	10,0%
Dec.	16	7,7%	17,7%
Jan.	55	26,4%	44,1%
Fev.	44	21,2%	65,3%
Mar.	32	15,4%	80,7%
Avr.	22	10,6%	91,3%
Mai	11	5,3%	96,6%
Jun	5	2,4%	99,0%
Jul	2	1,0%	100,0%
Aou	0	0,0%	100,0%
TOTAL	208	100,0%	100,0%

On s'aperçoit ici que dans près de 2/3 des projets (65,3 %), les recherches d'hébergement débutent avant mars.

Précisons qu'il nous semble observer une corrélation assez nette entre les départs en groupe et la tendance à débiter tôt la recherche d'hébergement, puisque près de 20 % des groupes commencent leurs recherches quasiment 1 an à l'avance. Fin février, ils sont 88 % à avoir initié leurs démarches dans ce sens. Les départs individuels, quant à eux, commencent plus tard leurs recherches, puisqu'ils ne sont que 3,5 % à débiter leurs recherches avant décembre, et 49 % avant mars. La période de mars à mai constitue une période de recherche active pour les individuels, mais marginale pour les groupes.

Durée des recherches

Temps de recherche d'hébergement en mois selon le nombre de participants

Temps de recherche, en mois.	< 1	1	2	3	4	5	6	9	TOTAL
Moins de 10	17,9	45,3	25,5	5,7	5,7				106
de 10 à moins de 20	8,8	26,5	35,3	14,7	5,9	8,9			34
de 20 à moins de 30		45,0	25,0	5,0	10,0	15,0			20
de 30 à moins de 40	16,7	8,3	50,0	8,3	8,3			8,3	12
40 et plus		7,7	46,2	15,4	23,1	7,7			13
TOTAL	13	36,8	30,3	8,1	7,6	3,8		0,1	185

80 % des porteurs de projets trouvent leur hébergement au bout de deux mois de recherches.

L'observation de ces résultats en distinguant les projets de groupe des projets individuels permet d'affiner l'approche :

Durée de recherche d'hébergement en mois selon le nombre de participants, détail individuels et groupes

Durée	Groupes			Individuels		
	Effectifs	%	% cumulés	Effectifs	%	% cumulés
< 1	5	6 %	6%	19	18 %	18 %
1	20	25 %	31 %	48	45 %	63 %
2	29	37 %	68 %	27	25 %	88 %
3	9	11 %	79 %	6	6 %	94 %
4	8	10 %	89 %	6	6 %	100 %
5	7	9 %	98 %	0	0 %	
6	0	0 %	98 %	0	0 %	
9	1	1 %	100 %	0	0 %	

Il apparaît en effet que le temps de recherche est moindre pour les individuels que pour les groupes : au bout de 2 mois, 88 % des individuels ont trouvé leur hébergement, alors qu'il faudra le double de temps, soit 4 mois, pour que les groupes arrivent à ce même niveau.

LES PRESTATAIRES SOLLICITES

Prestataires émanant du secteur lucratif et associations de tourisme.

	Effectifs	%
Associations	71	32,9
Lucratif	126	58,3
CAF	8	3,7
TANDEM	10	4,6
BSV	1	0,5
TOTAL	216	100

- Tous projets confondus, c'est le secteur lucratif qui a majoritairement (à près de 60 %) accueilli les personnes impliquées dans les départs soutenus par VO.
- Les associations de tourisme ont quant à elles accueilli 1/3 des projets.
- Le reste des accueils s'est déroulé dans le cadre de l'opération Tandem, menée par l'Uncovac (environ 5 %), les structures gérées ou possédées par les CAF, ou encore le dispositif BSV.
- Nuançons toutefois cette classification :
 - Une large part des gérants de camping adhèrent à la FFCC, elle-même adhérente de l'Unat. Ils ont toutefois été classés en « secteur lucratif ».
 - Les réponses « CAF », « Tandem » et « BSV » concernent le plus souvent des associations partenaires de ces dispositifs. Une bonne part de ces réponses auraient donc pu être classée en « secteur associatif ».

Détail des accueils par organisme

- Pour le secteur lucratif, la chaîne Campeole apparaît comme le principal accueillant, puisqu'elle est concernée dans 12 projets, soit 10 % environ des accueils réalisés dans le secteur lucratif, et plus de 5% des accueils totaux.

- Pour les associations, c'est la fédération LVT qui accueille le plus de projets (près du quart des accueils dans le cadre du secteur associatif), suivi de Vacances Pour Tous, VAL et Renouveau.

	Effectifs	%
LVT	17	23,9
VPT	10	14,1
VAL	7	9,9
RENOUVEAU	7	9,9
Cap France	6	8,5
VTF	4	5,6
Relais Soleil	4	5,6
ARTES	3	4,2
VVF	3	4,2
Cap Vacances	2	2,8
VACANCIEL	2	2,8
FUAJ	2	2,8
UFCV	2	2,8
PTT	1	1,4
Fuaj-UCRIF	1	1,4
TOTAL	71	100

MODALITES DE CONTACT AVEC L'HEBERGEUR

Contacts préalables avec l'hébergeur

Lors des entretiens de travail entre VO et les porteurs de projets, nous incitons ces derniers, au-delà de l'acte « administratif » de la réservation, à contacter l'hébergeur pour préparer l'accueil du groupe et sa vie sur l'équipement.

Répartition des séjours soutenus par VO selon l'existence ou non d'un contact porteur de projet / hébergeur.

	Ensemble		Groupes		Individuels	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	140	64,2	73	89	57,0	48,3
Non	78	35,8	9	11	61,0	51,7
TOTAL	218	100,0	82	100	118,0	100,0

Près de 2/3 des porteurs de projets déclarent, pour préparer leur séjour, prendre directement contact avec l'hébergeur. Lorsque l'on s'intéresse aux groupes, ce taux passe à 89 %. Les individuels, quant à eux, ne contactent l'hébergeur que dans moins de la moitié des cas.

Thèmes évoqués lors des contacts « porteurs de projets / hébergeurs »

Lorsque l'on s'intéresse aux thèmes évoqués lors de ce contact préalable, on note, dans le cadre des individuels, une plus forte proportion de discussions relatives au produit (équipements, activités) et aux informations locales (accès, visites, ...).

Les thèmes liés à la préparation de la vie des vacanciers sur le site sont moins souvent évoqués.

On note, dans le cas des groupes, davantage de discussions relatives aux modalités d'accueil des vacanciers, ce qui correspond aux appréhensions des porteurs de projets déjà observées quant à l'intégration d'un groupe sur un site.

Règlement intérieur de la structure

Vacances Ouvertes conseille aux porteurs des projets soutenus de demander à leurs hébergeurs le règlement intérieur de la structure, afin de préparer les participants à la vie collective sur le site de vacances.

Répartition des départs en fonction de la demande du règlement intérieur

	Ensemble		Groupes		Individuels	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	88	40	43	52	29	25
Non	130	60	39	48	89	75
TOTAL	218	100	82	100	118	100

On remarque que le règlement intérieur n'est demandé que dans 40% de l'ensemble des départs, ce ratio variant selon que l'on s'intéresse aux groupes ou aux individuels.

Préparation des participants à la vie collective

Répartition des départs selon la réalisation d'un travail de préparation à la vie collective

	Ensemble		Groupes		Individuels	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	120	56	79	96	27	24
Non	94	44	3	4	87	76
TOTAL	214	100	82	100	114	100

- Ces derniers tableaux apparaissent particulièrement révélateurs du surcroît de travail réalisé en terme de préparation à la vie collective dans le cadre des départs en groupe, puisque la quasi-totalité de ces derniers initie un travail sur ce point, contre un quart seulement des départs individuels.
- Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'en contrepartie, le temps passé à la préparation de la vie collective dans le cadre des groupes sera réaffecté à un suivi individuel plus poussé dans le cadre des départs individuels.

Bilan du séjour

Ventilation des départs selon la réalisation ou non d'un bilan avec l'hébergeur

	Ensemble		Hébergements « lucratifs »		Hébergements associatifs	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	68	31	35	28	26	37
Non	151	69	89	72	44	63

On s'aperçoit ici que les bilans ont été davantage réalisés dans le cadre de séjours en structures associatives.

L'initiative du bilan repose dans environ 40% des cas sur le porteur de projet, quelle que soit le type de structure fréquentée.

Notons cependant davantage d'initiative des hébergeurs du secteur associatif, même si cette tendance est peu significative.

A RETENIR

- Le SARH de Vacances Ouvertes a reçu, en 2001, 90 demandes, (soit 6 % de plus que pour 2000), concernant 1837 personnes.
- Les départs en groupe représentent 40 % des départs co-financés, mais 80 % des personnes bénéficiaires.
- 6 accueils sur 10 ont été réalisés au sein de structures lucratives, contre 1/3 au sein d'associations de tourisme.
- S'il semble évident qu'un groupe soit, par nature, plus difficile à gérer que des individuels, il apparaît, au regard de ce travail, que les porteurs de projets sont conscients de cette difficulté. Aussi, on observe des différences notables dans la préparation des différents types de séjour :
 - dans le cas des groupes, on débute plus tôt la recherche d'hébergement, celle-ci nécessitant plus de temps que dans le cadre de projets individuels. Peut-être la démarche de préparation collective est-elle par nature plus lourde et impliquante, incitant à des recherches plus tôt.
 - les contacts avec l'hébergeur sont plus fréquents et axés sur la présentation du projet et la préparation de la vie collective sur le site, tandis que les échanges concernent surtout les caractéristiques du produit dans le cadre de séjours individuels,
 - d'ailleurs, les séances de préparation en groupe intègrent quasiment toujours des temps consacrés à la vie collective sur le site, alors que cette pratique reste rare dans le cas de séjours individuels.
- D'une façon générale, et malgré nos efforts de sensibilisation, certains porteurs de projets n'ont manifestement pas perçu l'intérêt d'intégrer l'hébergeur comme un partenaire à part entière du projet. Pourtant, les conclusions du bilan SARH 2000 et la procédure d'utilisation du SARH insistaient sur l'intérêt présenté par ce type de préparation partenariale. Cette incitation constituera l'un des objectifs prioritaires de sensibilisation des porteurs de projets pour VO. Le bilan de l'année prochaine s'attachera à évaluer une éventuelle évolution de cette tendance.